

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°40-2022-192

PUBLIÉ LE 11 MAI 2022

# Sommaire

## **Direction départementale des finances publiques / service**

40-2022-05-11-00002 - Arrêté de fermeture exceptionnelle de la Trésorerie de Parentis du 16 au 18 mai 2022 (1 page)

Page 3

Direction départementale des finances  
publiques

40-2022-05-11-00002

Arrêté de fermeture exceptionnelle de la  
Trésorerie de Parentis du 16 au 18 mai 2022



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DES LANDES  
23 Rue Armand Dulamon  
40000 MONT-DE-MARSAN

**Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public du centre des Finances publiques de PARENTIS-EN-BORN**

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques des Landes,

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 mai 2022 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques des Landes ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le centre des Finances publiques de PARENTIS-EN-BORN sera fermé au public à titre exceptionnel **les 16, 17 et 18 mai 2022.**

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et affiché dans les locaux de la trésorerie.

Fait à Mont-de-Marsan, le 11 mai 2022

Par délégation de la Préfète des Landes,

Le directeur départemental des finances publiques des Landes,

Pascal ANOULIÈS